

# LA LANGUE QUI DISCOURT: L'AUTRE LEÇON DE FERDINAND DE SAUSSURE (II)

Carmen GARCÍA CELA

Les recherches de Ferdinand de Saussure sur les *Anagrammes* et les *Légendes germaniques* (Avalle d'Arco, 1973) auraient sombré dans l'oubli si, autour des années 60, ses continuateurs, lors de la révision des sources du *Cours de linguistique générale*, n'avaient pas découvert un ensemble de notes révélant un visage scientifique inédit du linguiste. Particulièrement actif dans cette quête archéologique, Jean Starobinski a réuni, puis réarticulé, dans un volume intitulé *Les mots sous les mots* la parole du maître pour le rendre autrement présent dans le domaine des analyses du langage<sup>1</sup>.

Ceux qui ont succombé à la tentation de l'errance à travers les écrits fragmentaires de Saussure savent très bien que les limites d'une communication écrite sont trop étroites pour mettre en lumière la procédure anagrammatique dans sa totalité. Néanmoins, le cadre restreint de neuf pages peut, plus modestement, servir à inscrire la seconde étape d'un cheminement déjà initié dans un article précédent (García Cela, 1977) dont il convient de retracer succinctement le parcours pour que la réflexion puisse suivre son cours.

Presque à la même époque où Saussure prononce son *Cours* à l'Université de Genève, un autre sujet le retient. Cette fois, il ne s'agit pas de linguistique à proprement parler mais d'une loi poétique —la loi anagrammatique— que Saussure souhaite pouvoir appliquer à l'ensemble de la littérature latine. En quoi cette loi consiste-t-elle? Le linguiste avait conçu l'hypothèse suivante: avant d'écrire un poème —l'on peut dire, à la rigueur, «avant d'écrire un texte» puisque le regard de Saussure n'épargne même pas la prose de Jules César— les auteurs latins auraient eu en tête un mot (le mot-thème) dont le comportement ressemblerait à celui d'une cellule génératrice et dont le discours ne serait qu'une expansion. Le mot-thème aurait supposément été soumis à une analyse phonique de la part du poète qui y aurait décelé des groupements phonématiques divers (selon le cas, diphtongues ou polyphongues) destinés à être disséminés dans le texte. Rappelons à titre d'exemple un anagramme qui traduit exemplairement la loi. Saussure découvre à la lecture du vers latin «.../facundi calices hausere - alterni/» la trace d'un nom propre antéposé au discours, FALERNI, dont les phonèmes, regroupés deux par deux (il s'agit des diphtongues FA-AL-ER-AL-ER-NI) parsèment le texte. Cette répétition des diphtongues du mot-thème par le discours implique un curieux tour de force vis-à-vis des données du *Cours*<sup>2</sup>. Premièrement, la langue affranchie de sa virtualité, rencontre la performance du discours. Or, puisque, deuxièmement, le mot-thème est lui-même un segment discursif, non seulement les anagrammes forcent la langue à pénétrer dans les enceintes du discours mais, surtout, ils l'obligent à abdiquer devant lui. En effet, même

---

<sup>1</sup> Les citations de Saussure concernant les *Anagrammes* et les *Légendes germaniques* sont tirées de ce volume de Jean Starobinski.

<sup>2</sup> Souvenons-nous que l'objet du *Cours* consiste dans l'approfondissement de la thèse que la langue est forme et non substance et que pour parvenir à la démonstration Saussure s'est interdit —sans doute provisoirement— l'analyse du discours.

si dans un premier moment le codage des éléments qui prennent part à la construction du discours suivent la dictée de la langue, dès que l'enjeu anagrammatique est mis en place, ce qu'il y a immédiatement avant le discours, ce n'est plus la configuration abstraite de la langue mais la réalisation concrète d'un autre discours. Les anagrammes transcendent langue et discours pour se lancer dans une troisième dimension, celle du transdiscursif, qui met momentanément en cause la supériorité hiérarchique de la langue.

## 1. VERS UNE NOUVELLE UNITÉ

Loin de se refermer sur elle-même, cette première conclusion ne peut que relancer la réflexion. Si l'engrenage anagrammatique veut qu'il y ait transition du linguistique au discursif puis au transdiscursif, quelles sont les répercussions d'une telle manœuvre sur l'unité de la langue? Le statut du signe linguistique demeure-t-il le même à ce troisième niveau ou bien faut-il parler d'autre chose? Ce sont là des questions à l'égard desquelles les anagrammes ne sauraient demeurer muets.

Lorsque les diphtonges du mot-thème transitent d'un discours à l'autre, ils le font en s'appuyant sur leur matérialité concrète. Ainsi, ce passage à l'ordre transdiscursif implique d'emblée une prise en charge de la dimension substantielle du langage qui ne laisse pas indemne l'unité de la langue. Dans le *Cours*, le signe linguistique avait été défini comme étant une unité abstraite composée d'un signifiant et d'un signifié, tous deux à caractère psychique et formel (Saussure, 1969: 99). Il n'en va pas de même de l'unité dégagée des anagrammes qui semble cultiver une complicité toute particulière entre la forme et la substance. Or, c'est là, d'après Peter Wunderli, l'un de ses traits les plus saillants car, dans l'opération anagrammatique, «les signes ne sont pas seulement utilisés en tant que formes, mais [...] leur aspect substantiel devient pertinent et exerce une fonction» (Wunderli, 1972: 47). Qui plus est, «l'élément de base apparaît comme substantiel aussi longtemps qu'on le considère sous sa forme anagrammatisée, c'est-à-dire aussi comme somme de diphtonges ou polyphonges "dispersés" (ou "dispersables"), il est par contre forme pure avant son anagrammatisation et après sa reconstruction.» (Wunderli, 1972: 47).

Il s'ensuit que la distance qui sépare le signe linguistique de la nouvelle unité est proportionnelle à celle qui s'installe entre le domaine de la langue et celui du transdiscursif. Le signe linguistique, qui avait reçu du *Cours* un statut formel, se couvre d'un aspect substantiel qu'il tire de son nouvel usage. Dans la composition anagrammatique ce n'est plus la forme mais la substance de l'expression qui est deux fois convoitée: d'abord, la substance phonématique «dispersable» du mot-thème affichant sa disponibilité avant son apparition dans le discours; puis les phonèmes du mot-thème, effectivement «dispersés», lorsque diphtonges et polyphonges en matérialisent l'éparpillement phonique dans le texte. Une fois détectés, ces kystes phoniques reconduisent nécessairement au mot-thème. On aboutit ainsi à un double nivellement des rapports hiérarchiques. D'une part, puisque mot-thème et discours se composent d'éléments substantiels, ils s'engagent réciproquement pour en arriver à la réversibilité du déterminant et du déterminé: du point de vue de la création du discours, l'on peut dire que c'est le mot-thème qui

détermine le discours; mais si l'on se place au point de vue de la réception, c'est le discours qui fait ressortir le mot-thème latent. Ainsi, d'autre part, le discours ne dépend plus immédiatement des formes de la langue mais d'un discours antéposé: le mot-thème, avant de prendre part au jeu anagrammatique, est un signe linguistique dont les caractéristiques sont celles décrites dans le *Cours*; après sa reconstitution, il regagne son statut de signe linguistique. L'anagramme ouvre, cependant, le temps que dure l'opération, un espace à l'intérieur du linguistique qui travaille la substance de la langue. En deçà et au-delà de l'anagramme, le mot-thème est un signe linguistique, dans l'entre-deux, il devient un signe amphibie qui puise sa réalité d'un double statut formel et substantiel.

## 2. ÉMANCIPATION DU SIGNIFIANT

À ce qu'il semble la nouvelle unité ne se limite pas à la fonctionnalisation de la dimension substantielle du signe. Elle implique en outre l'abandon momentané de l'un des deux pôles que comportait l'unité linguistique. L'anagramme procède par une mise entre parenthèses du signifié et des unités de contenu et le morcellement en diphtongues relève du seul travail sur le signifiant dont les résidus surgissent, çà et là, le long du texte. L'opération met donc en question l'adhésion indissoluble du signifiant et du signifié tout en doublant le signe linguistique d'une dimension imprévue qui en fait un signe en procès. Et Saussure lui-même d'en poser le statut: «car il s'agit bien encore dans "l'hypogramme" [ou mot-thème] de souligner un nom, un mot, en s'évertuant à en répéter les syllabes, en lui donnant ainsi une seconde façon d'être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l'original du mot» (Starobinski, 19671: 31).

La nouvelle unité n'est plus strictement une unité linguistique répétée au niveau du discours, elle est une unité répétante: elle s'augmente d'une facette supplémentaire qui la porte à creuser son propre signifiant phonique; elle exerce sur le discours une fonction séminale aux frais de sa propre dissémination; au-delà du schéma binaire du signe offert par la linguistique, la nouvelle unité réclame un troisième pôle qui indique cette fois le procès du signe lui-même.

## 3. ÉMANCIPATION DU SIGNIFIÉ

Dans un autre domaine, celui de la légende germanique, Saussure mène une étude voisine de celle des anagrammes. Il y reproduit un parcours similaire où la prise en charge de la substance du signe aboutit aussi à la fissure de l'unité linguistique. Mais, à l'encontre des anagrammes, il s'agit cette fois d'une transformation opérée au niveau de la substance du contenu du signe: «Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue—affirme Saussure—, c'est que, condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. Une loi grave préside, qu'on ferait bien de méditer

avant de conclure à la fausseté de cette conception de la légende: nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment continu que la pensée digère, ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer./ Imaginer qu'une légende commence par un sens, a eu depuis sa première origine le sens qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse. Elle semble réellement supposer qu'il ne s'est jamais transmis d'éléments matériels sur cette légende à travers les siècles; car étant donné cinq ou six éléments matériels épars, le sens changera dans l'espace de quelques minutes si je les donne à combiner à cinq ou six personnes travaillant séparément» (Starobinski, 1971: 20).

Pour Saussure le contenu légendaire s'enracine directement dans les événements historiques. «Mais —constate Michel Arrivé— les modalités de cette présence du sens historique dans la légende sont spécifiques. En effet, l'évolution de la légende dans le temps la décolle progressivement de l'histoire, en sorte qu'il est proprement impossible de "supposer une parfaite coïncidence de la légende avec l'histoire"» (Arrivé, 1985: 27). La légende qui était d'abord apparue comme synonyme du texte de l'histoire, subit le temps comme un agent modificateur qui la mène à suivre son propre cours indépendamment de sa source originare. Au fil de diverses transformations, la légende finit par perdre les attaches qui auraient pu la retenir près des faits historiques et les signifiés qu'elle manipule, d'une version à l'autre, elle les tient de la matière langagière elle-même.

La légende partage ainsi avec la composante anagrammatique une visée similaire sur le langage, en ce sens où toutes deux en redistribuent la matière concrète. Une différence les sépare pourtant: la substance impliquée dans la légende n'est plus celle de l'expression mais celle du contenu. Tel que Saussure le décrit dans le dernier passage cité, la légende, agissant dans le seul domaine du langage, est d'emblée une fabrique de sens en ce qu'elle réveille des éléments qui seraient demeurés inertes si le discours ne les avait pas convoqués. Qui plus est, la rencontre de ces divers fragments n'empêche pas que d'autres assemblages discursifs les réorganisent suivant d'autres modalités combinatoires et que le sens en diffère à chaque nouvelle réalisation. Il s'ensuit que le sens n'est ni un vecteur stable ni une coordonnée préalable à l'engendrement du discours; il en est plutôt le produit et le texte légendaire devient lui-même une productivité.

Comme dans le cas des anagrammes, l'unité qui émerge d'une telle opération doit non seulement tenir compte de son appartenance au système de la langue, mais de son propre devenir à travers le discours. Sevrée de l'histoire et immergée dans la succession temporelle, la légende se rétroalimente d'une sève qui n'est pas formée de signes mais, tel que le dit Saussure, de symboles: «-La légende se compose d'une série de symboles, dans un sens à préciser./ -Ces symboles, sans qu'ils s'en doutent, sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue./ -Ils font tous partie de la sémiologie./ -Il n'y a aucune méthode à supposer que le symbole doive rester fixe, qu'il doive varier indéfiniment, il doit probablement varier dans certaines limites» (Starobinski, 1971: 25).

Saussure vient de le dire, les symboles des légendes doivent être différenciés de ces autres symboles que sont «les mots de la langue», c'est-à-dire les signes linguistiques. Le symbole présuppose le signe linguistique tout en lui ajoutant sa propre capacité transformatrice, son propre pouvoir de croissance, qu'il obtient de son pèlerinage d'un discours à l'autre. Or, Saussure va plus loin qu'il ne l'avait fait jusqu'ici parce que, en s'arrêtant à l'identité du symbole, il lui accorde un statut sémiologique propre. C'est ainsi que le symbole —et avec lui le texte qui l'accueille— entre de plein droit dans le concert des systèmes de signes dont s'occupe la sémiologie.

#### 4. MOTIVATION ET ABANDON PROVISOIRE DE L'ARBITRAIRE

Comment donc le symbole, cette unité à statut sémiologique propre, répond-il aux exigences de l'arbitraire du signe? Dans le *Cours*, Saussure avait longuement insisté sur le fait que l'union intrinsèque du signifiant et du signifié était étroitement liée au caractère arbitraire du signe. Qu'il soit abordé par le biais des anagrammes ou par celui des légendes, le symbole force le signe linguistique à perdre sa cohésion interne. Dans un cas comme dans l'autre, ce lien, indissoluble au départ, se brise aussi bien lorsque le signifiant est décomposé en diphtongues que lorsque le signifié de la légende est remanié.

D'après Peter Wunderli, cette manipulation des unités de la langue, loin de la contredire, approfondit la cohérence de la thèse de l'arbitraire car l'abandon provisoire du régime de signe linguistique n'est possible que parce que celui-ci est radicalement arbitraire. Dans le cas concret de l'anagramme, une jonction de type causal entre les deux pôles du signe aurait rendu parfaitement impossibles les trois phases de l'opération: le cheminement indépendant des unités du signifiant; la récupération du lien primitif entre le signifiant et le signifié lors du décryptage de la lecture; l'intervention du signe linguistique dans la formation d'une autre unité «au sens global entièrement différent» (Wunderli, 1973: 45-46).

#### 5. LES SIGNES EN CONTACT

À l'issue de ce clivage, le symbole s'entoure d'une série d'attaches étrangères au système de la langue le portant à dépasser la clôture du signe linguistique de deux manières au moins. Il doit d'abord son existence, non pas à un accord tacite (arbitraire) pris au sein d'une communauté, mais à l'intervention plus ou moins volontaire (intentionnelle) d'individus concrets, l'auteur et le lecteur: il renvoie donc à deux sujets indexés par ces deux activités que sont l'écriture et la lecture. Le symbole se transcende une seconde fois lors du contact des éléments verbaux entre eux. Une fois affectés au discours, les signes ne tiennent plus immédiatement de coordonnées abstraites ou de valeurs différentielles décidées par la langue, mais d'un fragment de langage concret dont le discours égrène le matériau phonique. L'aventure du discours anagrammatisé devient celle d'une «palilalie génératrice» (Starobinski, 1971: 154) où un premier signe

incite d'autres signes à le reformuler autrement. Il en découle que le symbole refuse l'immotivation du signe linguistique.

Ni l'étude de la légende ni les manuscrits des anagrammes ne font la mention du statut non arbitraire du symbole et, même si Saussure évite constamment les mélanges notionnels entre les divers domaines de recherche, il convient toutefois de relever un passage où la légende est comparée à l'étymologie populaire. Dans le *Cours* Saussure a trouvé dans l'étymologie populaire l'un des points faibles de la thèse de l'arbitraire étant donné une certaine ouverture de celle-ci à la motivation (Saussure, 1969: 238). Il est symptomatique que le linguiste s'arrête à nouveau à l'étymologie populaire pour expliquer la transformation discursive du récit légendaire: «Il ne faut jamais se défier, sauf cas particulier, de l'intention de l'auteur ou du narrateur de suivre ce qui était dit avant lui, tant qu'il le peut, et c'est de ce côté qu'une tendance conservatrice profonde règne à travers tout le monde de la légende./ Mais imagination sur lacune de mémoire est le principal facteur de changement avec volonté de rester autrement dans la tradition./ Dans le domaine linguistique, on voit fleurir, exactement de même, toute une catégorie de formations ingénieuses provoquées par le défaut de mémoire. Il s'agit de domaines lexicographiques comme ceux des noms de plantes, noms de minéraux, noms de petites bêtes: connus seulement [...], n'étant qu'à moitié appris de la masse des sujets parlants, et alors, sans que le nom cesse d'être transmis, il est soumis à une loi de transmission totalement différente de celle du mot ordinaire et qui aboutit à des séries d'étymologies populaires compactes» (Starobinski, 1971: 154).

Pour Saussure, légende et étymologie populaire s'inscrivent dans un processus de transmission analogue qui garde ses distances vis-à-vis du fonctionnement linguistique: toutes deux reposent sur un mode de détermination qui les relie directement, non pas au système de la langue, mais à un signe antécédent, fût-ce un mot dans le cas de l'étymologie populaire ou un discours constitué dans celui de la légende. La mutation engendrée dans le passage de la forme première à la seconde les fait exister sur un statut apparemment paradoxal: alors qu'elles insistent sur la fidélité à cette première forme, la légende aussi bien que l'étymologie populaire s'en éloignent par l'action d'une mémoire déficitaire. Le second signe auquel on parvient est ainsi motivé par ce signe premier qu'il cherche à reproduire.

Quant à l'anagramme, Saussure ne trace aucun lien vers les notions abordées dans le *Cours*. À la lumière du parcours précédent, l'on peut tout de même découvrir que l'anagramme présente un certain nombre de similitudes avec la motivation de l'analogie. Comme la légende, l'anagramme repose sur la réutilisation d'un matériau langagier déjà existant: les phénomènes d'anaphorie présents en lui le rapprochent davantage de la motivation analogique qui réactive une mémoire des signes «où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs» (Saussure, 1969: 127). De façon similaire, le discours anagrammatique creuse le souvenir du mot-thème en s'auscultant lui-même pour détecter la présence de ces étrangers que sont les diphtongues.

Reste que le symbole opère la réduction de l'arbitraire du signe linguistique en dissolvant l'union entre le signifiant et le signifié, ce qui lui permet de devenir intention-

nel et motivé. L'on pourrait également ajouter qu'il est, au moins en partie, contingent, car il échappe à toute nécessité systématique: si un premier signe engendre un second signe, et ainsi de suite, une fois la série ouverte, elle ne saurait se replier sur un code abstrait où tout est réglé d'avance. Dans l'espace légendaire comme dans le domaine anagrammatique, le discours, toujours imprévisible pour la forme antéposée, se plie volontiers au jeu du hasard.

Saussure revendiquait pourtant l'existence d'une loi anagrammatique. Comment donc rendre compatibles le caractère nécessaire d'une loi et le hasard de l'agencement transdiscursif? Jean Starobinski propose une alternative: remplaçons le mot «loi» par celui de «régularité» (Starobinski, 1971: 154) pour comprendre que la loi dont il s'agit n'est pas une loi abstraite dictée une fois pour toutes mais une règle qui, dans chaque anagramme concret, est contrainte de se reformuler. Dans ces conditions, l'arbitraire ne relève plus du code de la langue mais du choix de l'auteur par rapport aux éléments impliqués dans l'opération et la seule nécessité qui demeure est celle du processus transdiscursif lui-même.

## BIBLIOGRAPHIE

- AVALLE D'ARCO, S. (1973): «La sémiologie de la narrativité chez Saussure», dans Bonazis (éd.): *Essais de la théorie du texte*, Paris, 19-49.
- ARRIVÉ, M. (1985): «Intertexte et intertextualité chez Ferdinand de Saussure?», dans Lang, P. (éd.): *Le plaisir de l'intertexte*, Duisbourg, Raimund Theis - Hans T. Siepe, 11-31.
- GADET, F., y PÊCHEUX, M. (1981): *La langue introuvable*, Paris, François Maspero.
- GARCÍA CELA, C. (1987): «La langue qui discours: l'autre leçon de Ferdinand de Saussure», dans *Presencia y renovación de la lingüística francesa* (III Coloquio Internacional de Lingüística Francesa), P.U. de Salamanca, en presse.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971): *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- JENNY, L. (1976): «La stratégie de la forme», *Poétique* VII, 157-281.
- KRISTEVA, J. (1969): *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.
- RIFFATERRE, M. (1979): *La production du texte*, Paris, Seuil.
- SAUSSURE, F. (1969): *Cours de linguistique générale*, Mauro, T. de (éd.), Paris, Payot.
- STAROBINSKI, J.: *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.
- WUNDERLI, P. (1972): «Saussure et les anagrammes», *Travaux de linguistique et de littérature* X,1, 35-55.

